

Mouvement deuxième phase (Titre Provisoire)

Tous les collègues sans affectation, à l'issue du mouvement à Titre Définitif sont tenus d'y participer.

Après les postes réservés pour les T1 lors de la première phase (mouvement à TD), des postes vont être réservés pour les PES1 lors de cette phase (TP). Ainsi, le nombre de postes entiers proposés au mouvement est donc réduit d'autant plus que ces deux ans, le département a payé un lourd tribut à la politique de suppressions de postes !

La saisie des vœux s'effectue, comme pour le mouvement à TD, sur **I-PROF**.

Le serveur devrait être ouvert du 24 juin au 29 juin.

Vœux de zones élargies : Ils ne sont plus obligatoires ! Nous nous y opposons depuis leur mise en place et avons enfin obtenu la suppression de l'obligation d'en faire et de la pénalisation des collègues qui n'en faisaient pas ! Même si le nombre de zones a été augmenté, faire des vœux de zones élargies peut entraîner une nomination éloignée de son domicile. Ce doit donc rester un choix personnel.

Groupes de travail pour les nominations :

- 4 juillet : résultats

- 7 juillet : examen des problèmes

La nomination des collègues n'ayant rien obtenu lors de cette deuxième phase commence tout se suite après (troisième phase "d'ajustement").

Le syndicat sera présent durant toute cette période :

Mail : contact@snudifo13.org – Téléphone : 04 91 00 34 22 / 06 13 71 37 25 / 06 20 76 11 87

N'hésitez pas à **demandez conseils** pour les vœux (vous pouvez prendre RDV),
à **signaler, à tout moment, les problèmes rencontrés**.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES du 13 au 20 octobre 2011

La profession a besoin d'un syndicat indépendant !

Ce syndicat indépendant a besoin de vos voix !

En octobre, je vote FO !
